



## SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des  
Directeurs, Instituteurs, professeur  
des écoles, psyEN et AESH du 1er  
degré

des Bouches du Rhône

**FORCE OUVRIERE**



08 septembre  
2022



### EVALUATIONS D'ECOLE

*" Nous ne ferons pas  
d'évaluations d'école au 1er  
trimestre. On verra plus  
tard..."*

**Ministre Pap N'Diaye**

La FNEC FP FO a été reçue en audience par le Ministre de l'Education nationale ce lundi 5 septembre. Interrogé sur le sujet des évaluations d'école qui se mettent en place depuis cette rentrée scolaire, il a répondu : *" Nous ne ferons pas d'évaluations d'école au 1er trimestre. On verra plus tard."*

**>> Lire le communiqué du SNUDI FO dans son intégralité <<**

La délégation a rappelé que celles-ci étaient rejetées par les personnels à travers de nombreuses motions et prises de position dans les départements. Elle a rappelé sa position d'**abandon de ce dispositif**, revendication formulée en commun nationalement par le SNUDI-FO, le SNUipp-FSU, la CGT Educ'action, SUD Education et le SNALC et par de multiples intersyndicales départementales.

**Lire le communiqué intersyndical**

**Le DASEN des Bouches du Rhône en attente des instructions officielles**

SNUDI FO 13 a été reçu en urgence par le DASEN des Bouches du Rhône ce mercredi 7 septembre pour l'informer de cette décision ministérielle de suspension des évaluations d'école  
M. STANECK est en attente des directives officielles du cabinet du ministre pour informer les personnels et les IEN.  
Nous avons informé le DASEN que plusieurs écoles des Bouches du Rhône avait déjà pris position contre la mise en place de ses évaluations en adoptant des motions de conseil des maîtres pour demander l'annulation ou le report du dispositif.  
Dans de nombreux départements, des DASEN confirment qu'aucune école ne serait contrainte de les mettre en oeuvre et que le volontariat resterait la règle...

### **Un point d'appui pour enfoncer le clou et obtenir l'abandon !**

Pour le SNUDI FO 13, les propos du ministre Pap N'Diaye sont un point d'appui pour obtenir l'**abandon pur et simple de ces évaluations**. C'est la conséquence de la mobilisation qui se développe et s'amplifie depuis des mois dans les écoles au niveau national et qui témoignent de la volonté des personnels à défendre leur statut, à refuser l'instauration de méthodes managériales dans l'Education nationale et la mise en concurrence entre les écoles.

### **Amplifier la mobilisation ! Multiplier les motions !**

Le SNUDI FO invite les personnel à refuser collectivement de mettre en place les évaluations d'école qui ne figurent pas dans nos obligations de services **et donc qui ne sont pas obligatoires !**

Motion-type de conseil des maîtres à adopter dans votre conseil des maîtres

**CONSIGNE SYNDICALE :** *Pour les équipes qui se seraient déjà engagées dans le dispositif, le SNUDI FO 13 vous recommande de suspendre toutes les réunions programmées concernant l'auto-évaluation (phase 1) et d'attendre les instructions officielles.*

**Contactez le syndicat en cas de pressions de la part de votre hiérarchie. FO sera à vos côtés pour défendre vos droits et vos intérêts !**

Nationalement, le SNUDI FO propose une nouvelle fois aux autres organisations syndicales avec qui il revendique l'abandon des évaluations d'école, de demander audience commune au ministre.

***Pour en savoir plus,  
téléchargez  
notre dossier  
spécial !***

**Non au "management", oui à la défense de notre statut  
 ABANDON DES  
 EVALUATIONS D'ÉCOLE !**

Dans les départements, les IEN, sur conseils des IA-DSDEN représentant les instituteurs, contactent les écoles pour tenter de leur imposer des auto-évaluations d'école.  
 C'est pourquoi les Inspecteurs d'École (IE) qui sont professionnels (20 ans en tout ou presque) sont-ils obligés de ?  
 La réponse : il faut en parler au conseil d'école à l'initiative des instituteurs et des professeurs des écoles, à  
 la fin de leur mandat en cours et à l'initiative de la modification collective pour définir leur statut.

**Un dispositif issu de la loi Blanquer**

La loi Blanquer a prévu un dispositif de reconnaissance et de soutien à l'initiative d'un conseil d'école d'évaluation d'école.  
 Qui a le réflexe pour aller de l'avant ? Les instituteurs et professeurs des écoles et les directeurs d'école.  
 Ce dispositif est destiné à reconnaître et soutenir les initiatives d'évaluation d'école.  
 Ce dispositif est destiné à reconnaître et soutenir les initiatives d'évaluation d'école.  
 Ce dispositif est destiné à reconnaître et soutenir les initiatives d'évaluation d'école.



**Une auto-évaluation s'apparente à une auto-flagellation**

Une auto-évaluation est une démarche qui consiste à évaluer son propre travail.  
 Elle est destinée à reconnaître et soutenir les initiatives d'évaluation d'école.  
 Elle est destinée à reconnaître et soutenir les initiatives d'évaluation d'école.  
 Elle est destinée à reconnaître et soutenir les initiatives d'évaluation d'école.

**SNUDI-FO** Spécial - mai 2022 7

**Prenez date pour les  
 prochaines élections  
 professionnelles du 1er au 8  
 décembre 2022...**

**FNEC FP**  
**FO** **ELECTIONS 2022**  
**PROFESSIONNELLES** **JE VOTE FO!**  
 du 1<sup>er</sup> au 8 décembre



*Vous appréciez les  
 informations du SNUDI FO 13,  
 ses réponses à vos questions,  
 ses prises de positions, ses  
 interventions, son activité, son  
 soutien ?...*

**Alors rejoignez-nous  
 !  
 SYNDIQUEZ-VOUS !  
 Carte 2022 "spéciale  
 rentrée" disponible  
 ICI**

**Au SNUDI FO 13, le renouvellement n'est pas automatique : c'est vous qui choisissez de renouveler votre adhésion !**

Possibilité de régler en plusieurs mensualités et toujours 66% remboursés en crédit d'impôt !

---



Vieille Bourse du travail Place Léon  
Jouhaux  
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01  
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13  
email : [contact@snudifo13.org](mailto:contact@snudifo13.org)

